Informations de base	
2019/2605(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 106: autorisation pour certaines utilisations du phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) en vertu du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (Deza a.s.) **Subject** 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/03/2019	Décision du Parlement	T8-0315/2019	
27/03/2019	Résultat du vote au parlement		
27/03/2019	Fin de la procédure au Parlement		